

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS DU CANADA

L'évaluation du Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC) effectuée par Infrastructure Canada porte sur l'efficacité du Fonds et les progrès réalisés à la suite des recommandations de l'évaluation précédente ainsi que des rapports du Bureau du vérificateur général et du Bureau du directeur parlementaire du budget. Cette évaluation comprend également l'engagement pris à l'échelle du gouvernement d'inclure l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans toutes les évaluations, comme il est indiqué dans la Directive sur les résultats.

Description du programme

Le 29 juin 2021, le Fonds de la taxe sur l'essence a été renommé le Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC). Le programme fournit une source flexible et permanente de financement fédéral pour les infrastructures en vue de soutenir des projets d'infrastructures communautaires.

Le financement du FDCC est géré au moyen d'ententes entre INFC et 15 signataires :

12 provinces et territoires

2 associations municipales

La Ville de Toronto

Entre 2014 et 2019, le FDCC a contribué aux investissements d'infrastructures en :

Transférant
10,29 milliards de
dollars aux
signataires

Soutenant environ
4 000 projets
chaque année

Faisant preuve de
flexibilité pour
financer des projets
dans 18 catégories

Desservant environ
3 900 collectivités

Objectifs nationaux du FDCC



Résultats du FDCC

Accès à une source de financement prévisible pour les municipalités

Investir dans l'infrastructure communautaire

Soutenir et encourager les pratiques de planification municipale et de gestion des actifs à long terme

L'évaluation a permis de constater ce qui suit :

Les efforts de collaboration sur la mesure du rendement et les rapports ont été utiles et les rôles et responsabilités des signataires et des bénéficiaires finaux en matière de rapports sont généralement clairs.

Les signataires du FDCC connaissaient les principales ressources fournies par INFC (p. ex., protocoles de communication, lignes directrices sur l'évaluation de l'admissibilité, lignes directrices sur la gestion des actifs, etc.), mais l'accessibilité et l'utilité pourraient être améliorées.

Les rapports du FDCC se sont améliorés depuis l'évaluation de 2015, mais la fiabilité, la cohérence et l'uniformité des données restent des questions primordiales. Les signataires et les bénéficiaires finaux du programme continuent de souhaiter travailler avec INFC pour affiner la collecte de données et aider à adopter une compréhension du rendement du programme à l'échelle nationale.

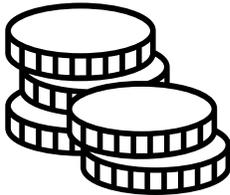


Les limites de la capacité administrative et des ressources humaines ont été soulignées comme une préoccupation concernant les rapports du FDCC, car les intervenants en apprécient la flexibilité et ont souligné que tout changement au fardeau actuel des rapports devrait être compréhensible et justifié.

Le modèle de financement flexible du FDCC a aidé les signataires et les bénéficiaires finaux à répondre à leurs besoins et priorités à l'échelle locale. Les catégories d'actifs définies comme étant de la plus haute importance ont également reçu la plus grande partie du financement du FDCC. Les données du sondage indiquent que les besoins et les priorités devraient rester généralement constants au cours des cinq prochaines années.



Le FDCC a permis de donner aux municipalités l'accès à une source de financement prévisible, et la flexibilité actuelle du programme permet aux bénéficiaires finaux de cibler le financement en fonction des besoins et des priorités à l'échelle locale ou de mettre des fonds en réserve pour de futurs projets d'infrastructures.



Le financement du FDCC a contribué à des projets d'infrastructures communautaires à l'appui des objectifs nationaux à long terme de productivité et de croissance économique, d'environnement propre et de renforcement des villes et des collectivités.

Le FDCC a contribué au renforcement des capacités et aux pratiques de gestion des actifs.

L'importance des dépenses du FDCC en matière de gestion des actifs est soulignée par un bénéficiaire final sur quatre ayant identifié le FDCC comme étant la seule source d'appui financier pour l'amélioration de la gestion des actifs.

Il y a une compréhension limitée de la façon dont le FDCC profite à diverses populations et collectivités. Les signataires et les bénéficiaires finaux ont exprimé leur intérêt à explorer les moyens par lesquels le FDCC peut soutenir diverses populations et un large éventail de types de collectivités.

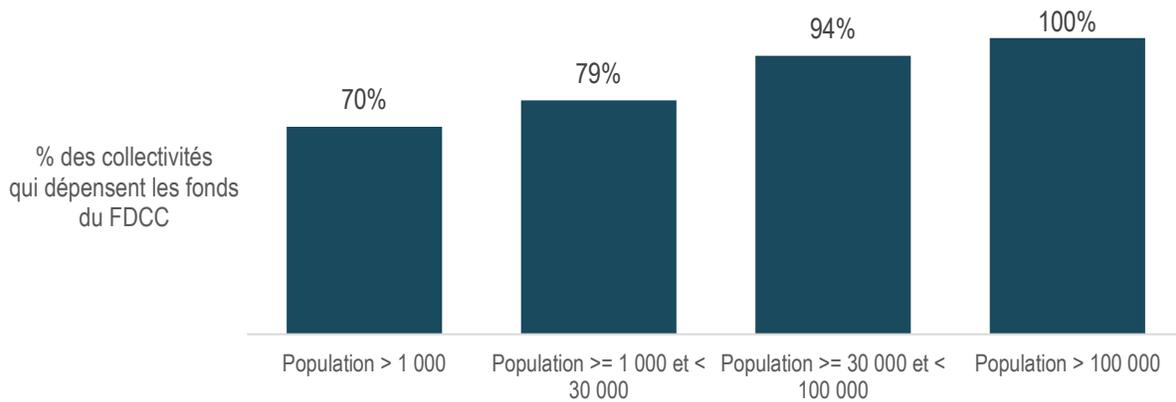
Démographie identifiée comme la plus pertinente pour le FDCC :

- Collectivités nordiques, petites, rurales et éloignées
- Autochtones
- Personnes handicapées



Les données sur les dépenses indiquent que les petites collectivités sont moins susceptibles de dépenser les fonds du FDCC, car elles en mettent en réserve sur plusieurs années pour financer des projets.

Plus la collectivité est petite, moins elle est susceptible d'avoir dépensé les fonds du FDCC entre 2014 et 2019



Des différences dans les dépenses par habitant ont été relevées entre les collectivités éloignées des provinces et des territoires. L'allocation et les dépenses par habitant sont plus élevées pour les collectivités éloignées des territoires que pour les collectivités éloignées des provinces.

Recommandations de l'évaluation

Recommandation

1

Il est recommandé qu'INFC s'assure que les ressources sont mises à disposition et tenues à jour à l'appui des signataires et des bénéficiaires finaux. Ces ressources pourraient inclure des lignes directrices claires et uniformes en matière de rapport établies et communiquées avant un cycle de présentation de rapports; une liste régulièrement mise à jour des contacts clés au sein d'INFC et au niveau des signataires et avec les bénéficiaires finaux du FDCC participants; les rôles et responsabilités clés pour toutes les parties; les documents et outils qui fournissent des renseignements sur l'admissibilité.

Recommandation

2

Dans les négociations à venir, il est recommandé qu'INFC renforce le cadre et les exigences en matière de rapports afin d'évoluer vers l'établissement et l'utilisation d'indicateurs communs pour les rapports sur les résultats. Ces indicateurs doivent être clairement alignés sur les résultats et les objectifs souhaités du FDCC et d'INFC. Il serait utile d'examiner les indicateurs déjà en place pour d'autres programmes afin de déterminer s'ils peuvent être appliqués au FDCC.

Recommandation

3

Afin de mieux s'aligner sur l'évolution des priorités en matière d'inclusivité, il est recommandé qu'INFC effectue une ACS+ pour le prochain renouvellement du FDCC. Cela pourrait comprendre l'exploration des besoins particuliers et des contextes géographiques des collectivités petites, rurales, éloignées et nordiques, ainsi que la façon dont ces collectivités, les Autochtones et les personnes handicapées sont touchés par le FDCC.